

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la Petite Enfance Phare-O-Bulles Inc.	Numéro de permis 2025032	Date d'inspection Le 01 octobre 2025	
Nom de l'établissement CPE Phare-O-Bulles 3 Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Adresse 62 rue Queen Edmundston NB E3V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Inspection de surveillance fait le 01-10-2025.
Les enfants d'âge scolaire arrivent vers 15:00 et un autre groupe vers 15:20.
Ceux-ci font des jeux libres et mangent leur collation.
Le ratio est vérifié pour le groupe d'enfant d'âge scolaire. Le ratio est respecté lors de ma visite et le nombre total d'enfants ne dépasse pas 13.
Tous les éléments devant être affichés sont dans l'entrée ou sur les murs du local (horaire de la journée, procédure d'évacuation, nom de l'administrateur, nom des personnes responsables de la délivrance des permis). Le permis n'a pas encore été reçu. Une copie sera apportée directement.
Observation des parents qui ont accès à tout moment au local et ceux-ci entrent dans le local lorsqu'ils viennent chercher les enfants.
L'aire de jeu intérieur peut accueillir 13 enfants. Le nombre maximum d'enfants présents n'est pas dépassé. L'espace est aussi sécuritaire et est pourvu de plusieurs fenêtres qui apportent de la lumière naturelle.
L'aire de jeux extérieure est à moins de 700m et n'est pas utilisée en même temps que les autres groupes d'enfants d'âge scolaire. Le parc est entretenu afin d'assurer la sécurité. Il y a aussi suffisamment d'ombrage avec le gazebo. On y retrouve aussi du sable et de la roche afin d'avoir au moins plus d'une matière pour permettre différentes activités.

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 octobre 2025

Date

original signé par
Stacey Pelletier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 octobre 2025

Date